



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 AVRIL 2013**

À une séance extraordinaire tenue le 3 avril 2013 à 19 h, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

Mme Ginette Moreau, mairesse  
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1  
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2  
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3  
M. André Sévigny, conseiller n° 5  
M. Bernard Ouellet, conseiller n° 6

Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4 - absente

La directrice générale atteste que personne n'était présent dans la salle.

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRES :**

---

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation

**ÉTUDE :**

---

4. Rejet des soumissions pour le service de tonte des espaces verts
  5. Autorisation pour appel d'offres – service de tonte des espaces verts
  6. Période de questions
  7. Adoption du procès-verbal de la séance tenante
  8. Clôture de la séance extraordinaire
- 

15739-04-2013  
point no 2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 avril 2013 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

---

15740-04-2013  
point no 3

**VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité



Que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal, L.R.Q.c.C-27.1 et constat unanime est fait par tous les conseillers.

Que les membres du conseil municipal considèrent l'avis de convocation bon et valable et au surplus, y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité

15741-04-2013  
point no 4

### **REJET DES SOUMISSIONS POUR LE SERVICE DE TONTE DES ESPACES VERTS**

ATTENDU QUE les soumissions pour la tonte des espaces verts ont été ouvertes le 25 mars dernier, à 15 h;

ATTENDU QUE 2 soumissions sur 6 étaient conformes, dont voici les détails :

| NOM DE LA COMPAGNIE            | MONTANT<br>TAXES INCLUSES<br>3 ANS | MONTANT<br>TAXES INCLUSES<br>OPTION 2 ANS DE + | COMMENTAIRES |
|--------------------------------|------------------------------------|--|--------------|
| Environtonte<br>M. Yanick Côté | 52 066.85 \$                       | 35 790.16 \$                                   | Non conforme |
| Gazon Court inc.               | 56 912.63 \$                       | 40 011.30 \$                                   | Non conforme |
| Nettoyage A. Giguère enr.      | 65 535.75 \$                       | 43 690.50 \$                                   | Non conforme |
| Yves Moreau                    | 67 145.40 \$                       | 0.00 \$  | Non conforme |
| Fertibeauce inc.               | 110 955.48 \$                      | 77 667.91 \$                                   | Conforme     |
| Les Pelouses Intermodales      | 135 981.92 \$                      | 90 654.61 \$                                   | Conforme     |

ATTENDU QUE les 2 soumissions conformes sont beaucoup plus élevées que les prévisions budgétaires faites pour la tonte de pelouse;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De rejeter toutes les soumissions reçues, étant donné les prix excessifs des soumissions conformes. De tels prix vont à l'encontre de la saine gestion des fonds publics.

De recommencer le processus d'appel d'offres pour la tonte des espaces verts.

Adopté à l'unanimité

15742-04-2013  
point no 5

### **AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES – SERVICE DE TONTE DES ESPACES VERTS**

ATTENDU QUE le contrat de tonte des espaces verts de la Municipalité doit être renouvelé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres en utilisant le site officiel des appels d'offres, soit le SEAO.

Adopté à l'unanimité

15743-04-2013  
point no 7

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité



Que le procès-verbal du 3 avril 2013 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

---

15744-04-2013  
point no 8

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance extraordinaire le 3 avril 2013, à 19 h 03.

Adopté à l'unanimité

---

Ginette Moreau,  
Mairesse

Martine Couture,  
Directrice générale/secrétaire

---